

Casablanca le 25 Avril 2020.

A l'attention des Pharmaciens Responsables des Etablissements
Pharmaceutiques Grossistes Répartiteurs

Objet : Distribution des masques subventionnés dans le circuit pharmaceutique.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Face à la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19, notre pays a pu réagir rapidement avec détermination et mobilisation dans beaucoup de domaines et notamment celui du secteur pharmaceutique et social.

C'est justement par ce biais que les solutions biocides hydro-alcooliques ont vu leur fabrication autorisée par le Ministère de la Santé et leur prix réglementé. Le circuit de vente et de distribution a été restreint strictement au circuit de distribution pharmaceutique.

Récemment, les masques de protection subventionnés destinés à la population marocaine ont également intégré le circuit pharmaceutique et ont donc impliqué la mobilisation des Etablissements Pharmaceutiques Grossistes Répartiteurs et celui des Officines.

Cette décision est tombée après concertation de Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique avec les représentations syndicales et ordinales des collègues concernés.

Notre Conseil n'a été convié qu'à la dernière réunion tenue le mercredi 22 avril 2020 suite à l'invitation par Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique.

L'objectif de cette réunion a été de faire le point sur l'état d'avancement de cette coopération entre le Ministère, les Grossistes et les Officines dans la distribution desdits masques.

Le COPFR compte beaucoup sur ses ressortissants Pharmaciens responsables des EPGR pour jouer un rôle clé pour la réussite de cette opération importante dans le cadre de la lutte et de la prévention contre le COVID-19.

مجلس هيئة الصيادلة الصناع و الموزعين

CONSEIL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS FABRICANTS ET REPARTITEURS

Nous demeurons convaincus que grâce à votre professionnalisme et à votre engagement habituels, tous les efforts seront déployés pour rendre facilement accessibles les masques à toute la population marocaine au niveau de tous les territoires du Royaume.

Chers consœurs et confrères, nous restons bien sûr à votre disposition pour vous apporter le support nécessaire sur tous les aspects en relation avec ce sujet.

Bien Confraternellement.

Ramadan Moubarak Saïd.



Rachid Lamrini.

Président.



Lahcen Bouchaour.

Secrétaire Général.

**Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
Fabricants et Répartiteurs**
Rés. Al Mawlid II Bloc B Ang Rue Abou Hassan
As Saghir et Ibnou Katir - Casablanca
Tel. 05 22 99 23 01 - Fax. 05 22 99 17 19

Copie : Monsieur le Ministre de la Santé.

Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique